



SIRET 789 066 321 00017
APE 9499Z

Comité d'Intérêts de Quartier de Saint-Just

12 Bd des Tilleuls 13013 MARSEILLE
Courriel : ciqstjust@gmail.com
Tél Mobile : 06 20 61 82 53
Site internet = <http://stjust.ciq.me>

Association loi 1901 adhérent à la Confédération Générale des CIQ reconnue d'utilité publique



BULLETIN D'ADHÉSION OU RÉADHÉSION 2024

Monsieur - Madame (rayer les mentions inutiles)

Nom _____ Prénom _____

Né [e] le ___ / ___ / _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville **MARSEILLE** _____

Téléphone _____ Email _____

Adhère, réadhère au C.I.Q. pour l'année **2024** en tant que (rayer les mentions inutiles) :

Adhérent individuel - Entreprise - Association - Copropriété – Sympathisant

TARIF 2024

Adhérent individuel :	13 €	Entreprise :	26 €
Sympathisant :	13 €	Association :	26 €
Copropriété :	2 € par appartement (minimum 26€, maximum 200€)		

Je règle ma cotisation de (voir tarif ci-dessus) _____ euros par

Chèque Espèces Virement

Fait à Marseille le

Signature

Pour les personnes morales, préciser :

Désignation _____

Adresse (si différente) _____

Nom du représentant _____

RGPD : En vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le Comité d'Intérêts de Quartier de Saint Just s'engage à ne pas utiliser les informations de ses adhérents à des fins commerciales. Les adhérents disposent également d'un droit de regard et de rectification sur les informations les concernant.

Conformément à l'article 200 du code général des impôts, vous pouvez déduire 66% de votre cotisation dans la limite de 20% de votre revenu net imposable.

L'association n'est pas assujettie à la TVA et n'émet donc pas de facture. A votre demande nous vous adresserons un reçu.